



Le retour de la famille royale à Paris (6 octobre 1789)

La Fayette réussit à convaincre Louis XVI de ratifier la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et de se rendre à Paris. C'est ainsi qu'à 13 heures, la famille royale abandonne définitivement Versailles pour la capitale. Sa voiture est précédée par la foule triomphante des émeutiers qui exposent au bout de piques les têtes des gardes tués le matin même. Une cinquantaine de voitures de grains et de farines accompagnent cet étrange convoi. On s'exclame : «Nous ne manquerons plus de pain, nous ramenons le boulanger, la boulangère, et le petit mitron». Le roi est accueilli dans sa capitale par un discours emphatique du maire Jean Bailly : «Quel beau jour, sire, que celui où les Parisiens vont posséder Votre Majesté et sa famille !». En soirée, la famille royale s'installe tant bien que mal dans le palais des Tuileries, à l'abandon depuis trois décennies. Quelques jours plus tard, l'Assemblée constituante quitte à son tour la ville du Roi Soleil et s'installe près des Tuileries, dans la salle du Manège (en bordure de l'actuelle place de la Concorde).